

Par courriel

Vendredi, le 31 octobre 2014

M. Roger Lachance
Directeur, Service de l'environnement
Ville de Montréal

Objet : Consultation publique sur le centre de traitement des matières organiques situé dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Monsieur,

Les commissaires de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) responsables du dossier apprécieraient recevoir des informations supplémentaires sur deux sujets soulevés lors de la première phase de la consultation. Je vous achemine donc leurs questions.

1. Des citoyens ont exprimé des préoccupations quant au volume de bruit que générerait le camionnage dans les secteurs résidentiels se trouvant à proximité du site, entre autres, sur la rue Sherbrooke Est. Dans cette perspective, quelles seront les routes empruntées par les camions qui circuleront vers le site de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles et à partir de celui-ci, notamment à destination des sites de compostage de résidus verts localisés au Complexe environnemental de Saint-Michel ou à l'extérieur de l'île ?
2. Quels volumes de matières organiques, générés par les industries, commerces et institutions (ICI) de petite et de grande taille, seront traités par les différents centres de traitement de l'agglomération (de biométhanisation et de compostage) ?

Merci de votre précieuse collaboration,

Cordialement,

Stéphanie Wells
Secrétaire-analyste de commission
Office de consultation publique de Montréal